



RÉUNION DE HAUT NIVEAU AU CONSEIL DE SÉCURITÉ MANSOURI TIENT PLUSIEURS RENCONTRES BILATÉRALES

Page 2

**UN TALENT ALGÉRIEN
CÉLÈBRÉ**

**TEBBOUNE FÉLICITE
YASMINA KHADRA
POUR SON PRIX
LITTÉRAIRE**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5211 | Jeudi 20 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

OUM EL-BOUAGHI

**3 PERSONNES
DÉCÈDENT PAR
ASPHYXIE AU
MONOXYDE DE
CARBONE**

Page 16

ALGÉRIE - FRANCE

UN NOUVEAU FAUX PAS DE PARIS

Page 3

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INNOVATION

**COMMENT PROTÉGER
LES ENTREPRISES ?**

Page 4



**FACE AUX CONSÉQUENCES
DU TERRORISME ROUTIER**

**BRAHIM MERAD :
«TOUT POUR UNE ROUTE
SÛRE» !**

Page 4

JOURNÉE NATIONALE
DU CHAHID

Chaib participe à une cérémonie organisée par le Consulat général d'Algérie à Marseille

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a participé, mardi par visioconférence, à la cérémonie commémorative de la Journée nationale du Chahid, organisée par le Consulat général d'Algérie à Marseille, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Le Secrétaire d'Etat a mis en avant «la symbolique de cette occasion historique renouvelée avec tout ce qu'elle véhicule comme valeurs de fidélité aux sacrifices incommensurables consentis par notre vaillant peuple dans un long et pénible parcours de lutte et de combat contre le colonialisme abject, et à travers lesquels il a écrit des épopées historiques qui resteront gravées dans la mémoire de la Nation», selon la même source. Il a, à cette occasion, salué «l'attachement de notre diaspora à la mère-patrie et sa fierté d'appartenir à la Nation, exprimée à maintes occasions à travers son engagement à préserver la mémoire nationale et les constantes de l'identité nationale»



M. Chaib a rappelé que «le Gouvernement s'attèle à satisfaire les demandes qui s'inscrivent dans le cadre de la sauvegarde du legs des valeureux martyrs, de la préservation de la souveraineté de l'Algérie et de la poursuite du processus d'édification nationale». Dans le cadre des efforts visant à répondre à ces demandes, le Secrétaire d'Etat s'est félicité «des efforts soutenus de son département, en coordination avec les secteurs gouvernementaux concernés pour la concrétisation du projet de création d'une école algérienne virtuelle destinée aux enfants de notre communauté établie à l'étranger, afin de leur inculquer les fondements de la culture, de l'identité nationale, et de l'histoire de l'Algérie, compte tenu de leur importance dans la formation des générations futures, et de la consécration de l'esprit d'appartenance et des valeurs de citoyenneté chez les enfants».

RÉUNION DE HAUT NIVEAU AU CONSEIL DE SÉCURITÉ Mansouri tient plusieurs rencontres bilatérales



La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a tenu, mardi en marge de sa participation à un débat public de haut niveau au Conseil de sécurité sur la pratique du multilatéralisme et la réforme de la gouvernance mondiale, une série de rencontres bilatérales avec plusieurs présidents de délégations participant à cette réunion, ainsi que nombre de responsables onusiens.

Mme Mansouri a tenu des rencontres avec M. Ahmed Maalim Faqi, ministre des Affaires étrangères de la Somalie, M. Jeje Odongo Abubakher, ministre des Affaires étrangères de l'Ouganda, ainsi que Mme Frances Piagie Alghali, vice-ministre des Affaires étrangères de la Sierra Leone. Ces discussions ayant permis d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales, ont porté sur les moyens de renforcer la coordination et la coopération dans les fora internationaux, notamment au sein de l'Union africaine (UA) et des Nations Unies (ONU). De plus, une réunion a été organisée avec les représentants du groupe «A3+», (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyane), ayant été consacrée à un échange de vues sur les dossiers inscrits à l'agenda du Conseil de sécu-

rité, en particulier ceux concernant les pays de l'Afrique et de l'Amérique latine.

Les participants ont examiné les moyens de renforcer la concertation et la coordination au sein du groupe pour faire entendre sa voix au Conseil de sécurité.

La secrétaire d'Etat a également eu des entretiens avec Mme Cristina Duarte, Conseillère spéciale de l'ONU pour l'Afrique, et Mme Martha Ama Akyaa Pobe, sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, avec lesquelles elle a abordé les perspectives de renforcement du partenariat entre l'Algérie et l'ONU dans le domaine du maintien et de la consolidation de la paix, notamment en Afrique, ainsi que sur la coopération et la coordination Afrique-ONU concernant les questions de paix, de sécurité et de développement en Afrique.

MDN

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 7 qx de kif traité en une semaine

Des tentatives d'introduction de plus de sept (7) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité durant la période du 13 au 18 février, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 13 au 18 février 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national», précise la même source. Dans le cadre de «la lutte antiterroriste et au cours d'une opération qualitative à In Guezzam en 6e Région militaire (RM), des détachements de l'ANP ont

récupéré 2 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 1 fusil-mitrailleur, une quantité de munitions et d'autres effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national», note le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 34 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 7 quintaux et 68 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 39,4 kilogrammes de cocaïne et 118067 comprimés psychotropes ont été saisis», ajoute la même source.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détache-

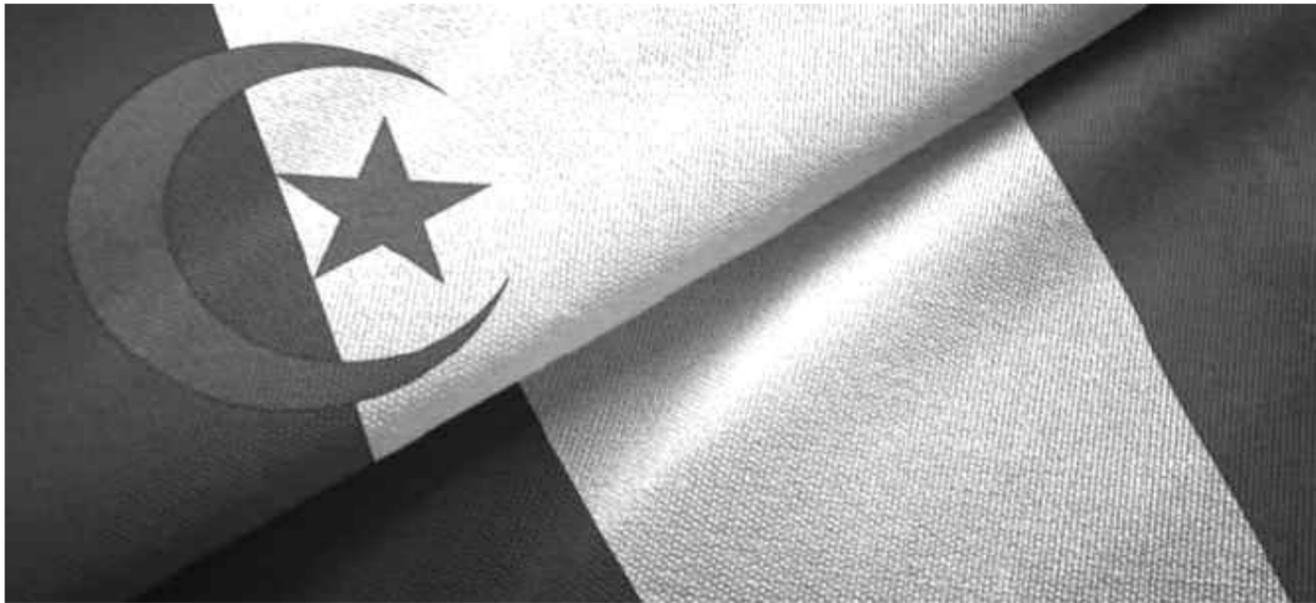
ments de l'ANP «ont arrêté 420 individus et saisi 22 véhicules, 318 groupes électrogènes, 258 marteaux-piqueurs, 12 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite».

De même, «13 autres individus ont été arrêtés et 2 pistolets automatiques, 9 fusils de chasse, 31514 litres de carburants, ainsi que 21 quintaux de tabacs et 77 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations», note le communiqué.

Par ailleurs, les Garde-côtes «ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 221 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 406 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut la même source.

ALGÉRIE – FRANCE

Un nouveau faux pas de Paris



Décidément, la France ne donne pas l'impression de vouloir jouer la carte de l'apaisement dans ses relations avec l'Algérie.

PAR KAMAL HAMED

Des relations qui sont loin d'être au top puisque depuis de longs mois déjà elles traversent de fortes zones de turbulences. En effet au lieu d'aller dans le sens de l'apaisement, Paris fait carrément dans la provocation. Au grand mépris du droit international, la France est allée jusqu'à envoyer un haut responsable au Sahara occidental, un territoire occupé illégalement par le Maroc. Rachida Dati, ministre française de la Culture, a effectué une visite au Sahara occidental. Une visite qui a suscité, en toute logique, l'ire et la condamnation de l'Algérie. « La visite d'un membre du Gouvernement français au Sahara occidental est d'une gravité particulière. Elle est condamnable à plus d'un titre. Elle traduit un mépris insigne de la légalité internationale de la part d'un membre permanent du Conseil de

sécurité » a, en effet, indiqué un communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères. Et d'ajouter que cette visite « aide à la consolidation du fait accompli marocain au Sahara occidental, territoire où un processus de décolonisation reste inachevé et où l'exercice d'un droit à l'autodétermination demeure inaccompli ». Mais, apparemment, Paris ignore complètement la légalité internationale. Pourtant, comme l'a rappelé le communiqué du ministère des Affaires étrangères, la France est un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Au delà de ce faux pas de la France, qui piétine ainsi le droit international, cet acte provocateur est considéré par de nombreux observateurs comme un nouveau message à l'adresse de l'Algérie. Car c'est une première puisque aucun ministre français n'a effectué auparavant une visite dans ce territoire. Cela sachant que les relations entre les deux pays sont très en froid à cause, justement, de la question du Sahara occidental. Au mois de juillet dernier, rappelons-le, la France a, en soutenant ouvertement le plan d'autonomie dans ce territoire que défend bec et ongle le Maroc, reconnu la souveraineté maro-

caine sur le Sahara occidental. A l'époque l'Algérie a fait montre de son indignation et a, dans la fouée, rappelé son ambassadeur à Paris pour copulations. Depuis, l'ambassadeur d'Algérie n'a pas rejoint son poste. C'est dire combien les relations entre les deux pays sont encore très tendues. Et c'est dans ce contexte que la France va encore plus loin dans son encouragement à une occupation illégale. Cette visite d'un ministre français intervient dans un contexte où de nombreux responsables français déversent leur haine contre l'Algérie avec des propos et des positions franchement hostiles et néocolonialistes. Dans ce registre, c'est le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, se distingue le plus. Il vient ainsi de formuler des menaces contre Air Algérie. La compagnie nationale a refusé d'embarquer les ressortissants algériens expulsés de France lorsqu'ils ne disposent pas de laissez-passer consulaires. Par ailleurs, le maire de Cannes, qui fait partie lui aussi du camp de la droite traditionnelle, s'est prononcé hier mercredi, pour la fermeture de consulats d'Algérie en France.

K.H.

APN:

La commission des affaires juridiques examine le rapport complémentaire sur le projet du règlement intérieur

La commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), s'est réunie, hier, pour examiner le rapport complémentaire sur le projet du règlement intérieur, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La rencontre présidée par M. Hichem Sifer, président de la commission com-

ptente, a permis de « statuer sur tous les amendements adoptés par les membres présents, dans une atmosphère empreinte d'esprit de responsabilité et de consensus constructif », ajoute le communiqué.

Au terme de la rencontre, le président de la commission a soumis « pour adoption tous les amendements qui ont été entièrement approuvés par les

membres, auxquels il a adressé ses remerciements pour leurs efforts et leur engagement », saluant « le soutien apporté par le président de l'APN, ainsi que son accompagnement constant aux travaux de la commission, ce qui a contribué à la réussite du processus de l'élaboration du règlement intérieur », conclut le communiqué.

R.N.

ACTIVITÉS

PRÉSIDENTIELLES :

Le président de la République met fin aux fonctions du wali de Relizane

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, hier, aux fonctions du wali de Relizane, M. Sami Medjoubi et décidé de nommer à sa place M. Kamel Berkane, indique un communiqué de la Présidence de la République.

« Le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, aux fonctions de M. Sami Medjoubi en sa qualité de wali de la wilaya de Relizane et décidé de nommer à sa place M. Kamel Berkanes ».

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

M. Attaf prend part à Johannesburg à la réunion ministérielle du G20

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf est arrivé, hier à Johannesburg, pour prendre part à la réunion ministérielle du G20 (Groupe des 20), prévue les 20 et 21 février, sous la présidence de la République d'Afrique du Sud, pays frère, indique un communiqué du ministère.

La réunion « s'inscrit dans le cadre de la préparation du Sommet du G20, prévu au dernier trimestre de 2025. Un sommet auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu une invitation pour prendre part à ses travaux, de son homologue le président de la République d'Afrique du Sud, M. Cyril Ramaphosa », précise le communiqué.

La réunion ministérielle sera consacrée « à l'examen des développements de la situation géopolitique internationale ainsi que des priorités définies par la République d'Afrique du Sud pour sa présidence, étant la première présidence africaine du G20 depuis sa création », lit-on dans le communiqué.

En marge de sa participation à cette réunion, M. Attaf aura des rencontres bilatérales avec nombre de ses homologues des Etats membres du G20, ajoute la même source.

R.N.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INNOVATION

Comment protéger les entreprises ?

Un nouveau programme vient d'être institué pour protéger les entreprises. Il s'agit d'une démarche touchant la propriété intellectuelle et les brevets d'innovation qui seront protégés par des lois.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre de l'Industrie Sifi Ghrieb a procédé hier à la création d'un nouveau programme de protection intellectuelle pour les entreprises. Ce programme a déjà sélectionné une quinzaine de PME parmi 50 candidats et dont la démarche consiste à « soutenir les PME innovantes dans leurs politiques commerciales et leur dynamique de croissance en adoptant les lois de protection intellectuelle ».

L'institut national de protection intellectuelle (Inapi) apporte sa contribution pour « protéger les droits immatériels et la compétitivité internationale afin de consolider leurs croissance » fait savoir le ministre. Aujourd'hui et face à la multiplication des entreprises et start-up innovantes, il est devenu prioritaire de les inscrire dans un cadre légal de protection. Il faut savoir selon un bilan du ministère de l'Industrie que « le secteur digital des services dans l'informatique, l'industrie de transformation, l'automobile et la pharmacie a connu une croissance de 60% sur le plan innovation ».

De plus, le ministre a souligné que son département « œuvre avec les acteurs concernés pour renforcer les relations entre les entreprises innovantes et les opérateurs économiques à travers des plateformes interactives dans le cadre du réseau d'appui à l'innovation et à la technologie ».

Concrètement, ce programme vise à protéger les PME des tentatives frauduleuses sur les labels, les brevets d'invention et les solutions innovantes des entreprises. La réglementation en vigueur, dont l'Inapi veille au grain, consiste à l'obligation d'enregistrer toute innovation, propriété intellectuelle de l'entreprise ou label com-



mercial dans une banque de données permettant de se prémunir de toute arnaque ou faux label ou extirpation frauduleuse des données.

Il est souvent évoqué que des PME et autres opérateurs qui apportent des solutions innovantes à leurs produits soient victimes d'imitation frauduleuse du nom du domaine numérique et les

produits qu'ils développent.

Des arnaqueurs sur la toile arrivent à voler des marques en les utilisant à leurs profits en copiant tout simplement, le nom de la marque, le contenu des produits et les prix à promouvoir. Ce sont surtout les cosmétiques, la pièce de rechange, les marques de produits de l'alimentation et les acces-

soires de décoration qui enregistrent le pic de la contrefaçon et le développement des fausses marques.

Pour limiter l'impact de ces fléaux, les pouvoirs publics affichent une volonté pour protéger les entreprises algériennes à travers des mesures pratiques de protection.

F. A.

FACE AUX CONSÉQUENCES DU TERRORISME ROUTIER

Brahim Merad : «Tout pour une route sûre» !

PAR IDIR AMMOUR

Le « terrorisme » routier continue de sévir à travers toutes les régions du pays. Plusieurs morts sont annoncées par-ci, par là, et autant de blessés dont certains demeureront handicapés à vie. C'est le triste constat des différents corps de sécurité et la Protection civile à travers les bilans avancés à chaque fois. En effet, les chiffres sont là pour nous rappeler que le non-respect du Code de la route mène inéluctablement à une mort certaine.

Les mois et les années se suivent et se ressemblent dans leur litanie en matière d'accidents de la circulation devenus un véritable phénomène de société.

En effet, le terrorisme routier ne cesse de mettre en péril la vie des personnes, et ce en dépit des dispositifs de sécurité mis en place et les campagnes de sensibilisation lancées par les autorités concernées.

Les spécialistes ne cessent d'appeler, les pouvoirs publics et les médias nationaux, notamment les chaînes de télévision, à renforcer les campagnes de sensibilisation, pour conscientiser la société sur la gravité de ces accidents dont les séquelles restent souvent à (tout) jamais.

Une question à laquelle le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire voue une grande importance et qui constitue une «question prioritaire» de son ministère. Brahim Merad s'exprimait dans une allocution à l'occasion de l'installation de Djamel Younsi comme nouveau délégué à la sécurité routière, lors d'une cérémonie au siège du ministère.

À la même occasion, le ministre a procédé à l'installation de Karim

Rekam, directeur général des libertés générales et des affaires juridiques, et Amar Bouderbala, directeur général de la modernisation, de la documentation et de l'archive.

Le ministre a exhorté le nouveau délégué à «la poursuite de la stratégie nationale de la sécurité routière et son enrichissement, en coordination avec tous les acteurs», a indiqué le ministre. Aussi, il a insisté sur l'intensification des actions de sensibilisation, eu égard à leur impact, notamment à l'occasion du mois de Ramadhan et de la saison estivale. Il a appelé également à redoubler les efforts, afin de réduire les accidents de la circulation et d'assurer la sécurité des personnes. Le nouveau

délégué est un cadre supérieur de la Sûreté nationale.

Il s'agit du contrôleur général de police, qui a occupé plusieurs postes de responsabilité dans les rangs de la DGSN. Il a été à la tête de l'École supérieure de police «Ali-Tounsi» et inspecteur régional de police de l'Est.

Il a également occupé le poste de directeur de l'UASN (Unité aérienne de la Sûreté nationale). Homme de terrain, il était à la tête des unités de la sécurité républicaine (URS). Il était également chef du cabinet à la DGSN.

Le nouveau DNSR est connu pour son professionnalisme, sa compétence et sa discipline.

I. A.



HADJ 2025
Lancement
de l'opération
d'ouverture des comptes
électroniques via
le portail algérien
du Hadj et l'application
Rakb Alhajj

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (Onpo), a annoncé hier, dans un communiqué, le lancement de l'opération d'ouverture des comptes électroniques via le portail algérien du Hadj et l'application Rakb Alhajj.

L'Onpo appelle tous les citoyens concernés par l'accomplissement du Hadj saison 1446h/2025, à créer leurs comptes à travers le portail algérien du hadj, à partir de ce mercredi après-midi, via le lien: <https://bawabetelhadj.dz>.

RACHID ZERDANI :

« Réduire les coûts d'investissement pour rentabiliser le gazoduc transsaharien »

Le conseiller du P-dg du Groupe Sonatrach, Rachid Zerdani, estime que l'Algérie, le Nigeria et le Niger doivent impérativement faire participer leurs compagnies pétrolières pour pouvoir concrétiser et réussir le projet du gazoduc transsaharien (TSGP), devant permettre l'acheminement du gaz naturel du Nigeria vers, particulièrement, l'Europe, en passant par le Niger et l'Algérie.

Intervenant, hier à l'émission « l'Invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, M Zerdani affirme qu'« il s'agit d'un défi d'intégration. Les sociétés nationales de ces trois pays doivent mettre leurs propres moyens pour bénéficier des retombées positives de ce projet stratégique sur leurs économies ».

Pour M Zerdani, les accords signés, il y a près de 10 jours, à l'occasion de la 4ème réunion ministérielle du Comité de pilotage de ce chantier, portaient notamment sur un contrat de mise à jour de l'étude de faisabilité du projet, d'un contrat de compensation et d'un accord de non-divulgaration de données (NDA) entre les sociétés d'énergie des trois pays, sachant que ce gazoduc de 4 200 kilomètres et d'un coût de l'investissement à 13 milliards de dollars, avec une capacité de 30 milliards de mètres cubes de gaz par an.

Diminuer les coûts d'investissement grâce aux infrastructures existantes

« Il est question de diminuer les coûts d'investissement avec l'utilisation des moyens existants. Il faut savoir que l'Algérie et le Nigeria sont des acteurs sur la scène internationale et sont des pays producteurs et exportateurs de gaz qui disposent de grandes infrastructures et d'une expertise en matière de gaz qui seront mises au bénéfice de ce projet névralgique », explique M Zerdani, précisant que « le Nigeria recèle la première réserve de gaz



en Afrique et des canalisations qui permettraient de transporter du gaz du Sud vers le Nord. Tout cela est une économie pour le projet. Et du côté algérien, nous avons des infrastructures au niveau du Sud et du Nord du pays. Du coup, nous pouvons utiliser cette flexibilité pour mieux rentabiliser ce projet ».

Quand au Niger, il s'agit, selon le conseiller du P-dg de Sonatrach, « de mettre une nouvelle infrastructure gazière dans cadre d'une coopération et qui sera évidemment très bénéfique pour ce pays. Le Niger a un énorme potentiel pétrolier et gazier, mais les investissements en matière d'infrastructures d'exploration ne sont pas suffisants et il n'a pas d'infrastructures pour encourager et attirer les investisseurs pour aller faire de l'exploration et du développement », indiquant qu'« un projet pareil va leur permettre d'avoir une infrastructure bénéfique à leurs populations. Du coup, l'Algérie et le Nigeria vont aider le Niger sur plusieurs plans, y compris la formation des personnels ».

Diversifier les destinations et glaner des parts de marché

Par ailleurs, M Zerdani affirme que « le gaz acheminé via le gazoduc transsaharien est destiné au marché international, à com-

mencer par l'Europe, car l'Algérie dispose d'unités de liquéfaction et dispose d'une capacité de l'ordre de 56 millions de mètres cubes de GNL. C'est de l'intérêt des trois pays de diversifier les destinations et glaner des parts de marché à l'international que ce soit en Europe ou en Asie, mais aussi dans les zones où la demande en gaz est en pleine croissance, car, aujourd'hui, l'Europe étudie toutes les pistes pour diminuer la consommation du gaz en exploitant d'autres énergies ».

Du reste, et en termes de perspectives, l'intervenant estime qu'« on devra savoir quelles sont les possibilités pour le gazoduc transsaharien d'avoir sa place et placer des volumes supplémentaires, sachant que le marché gazier dans le monde est caractérisée par de fortes tensions, notamment avec la crise ukrainienne, l'avènement du gaz américain et la volonté et l'Europe de remplacer le gaz russe, outre la politique de l'Union européenne liée au climat (dont l'empreinte carbone-ndlr). Partant de ce constat, on assiste à une volatilité des prix du gaz sur le marché international ».

Enfin, M Zerdani assure que « le marché gazier devra se développer dans les prochaines années », arguant que le gaz s'impose davantage dans le mix énergé-

tique dans le monde, et ce, pour stabiliser la production électrique et d'autres industries.

COLLABORATION RENFORCÉE DANS LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

Sonatrach développe son partenariat avec la compagnie américaine

Le Groupe Sonatrach a examiné avec une délégation de la compagnie américaine «Chevron» les moyens de développer les relations de coopération, notamment en matière de développement des ressources pétrolières et gazières, indique un communiqué du groupe public. Les discussions ont eu lieu, mardi au siège de la Direction générale de Sonatrach, lors de l'audience accordée par le P-dg du Groupe, Rachid Hachichi, à la délégation de la compagnie américaine «Chevron», conduite par le vice-président chargé du business développement, Joe Cook, en présence de cadres du groupe public.

«La rencontre a porté sur la concrétisation de la coopération entre les deux compagnies, notamment en amont, conformément au mémorandum d'entente signé le 13 juin 2024, pour le développement des ressources pétrolières et gazières dans les zones d'intérêts commun au niveau des bassins d'Ahnet et Berkine, et l'évaluation du niveau des discussions entre les deux parties», ajoute le communiqué.

A cette occasion, M. Cook a salué le travail laborieux mené par les équipes des deux compagnies pour parvenir à la conclusion d'un accord d'exploitation des hydrocarbures mutuellement bénéfique. De son côté, M. Hachichi a réaffirmé «le ferme soutien de Sonatrach pour établir ce partenariat, en œuvrant à surmonter les obstacles pour réaliser les objectifs communs auxquels aspirent les deux parties».

Chevron, qui est l'une des compagnies pétrolières les plus importantes dans le monde, compte investir en Algérie au regard de ses ressources pétrolières et gazières.

PROJET DU GAZODUC TSGP

L'étude de faisabilité mise à jour dans six mois

L'étude de faisabilité du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), destiné à relier le Nigeria à l'Algérie via le Niger pour transporter du gaz naturel vers l'Europe, sera mise à jour dans six mois, a annoncé mercredi un responsable du groupe Sonatrach. S'exprimant sur les ondes de la Radio algérienne, Rachid Zerdani, directeur conseiller du P-dg de Sonatrach, a précisé que «cette étude sera réalisée dans un délai de six mois par le même consultant qui a mené l'étude initiale, à savoir Penspen». Le contrat relatif à la mise à jour de l'étude de faisabilité du TSGP a été signé le 11 février à Alger, à l'issue de la quatrième réunion ministérielle tripartite de suivi du projet. Le consultant chargé de l'étude devra principalement actualiser les mod-

èles d'estimation, tout en tenant compte de l'évolution du marché gazier et de ses perspectives, a souligné le responsable.

Cette nouvelle étude, dont le coût est estimé à plus d'un million de dollars et qui sera financée par les trois compagnies pétrolières nationales des pays concernés (Sonatrach, Sonidep et NNPC), portera sur deux volets principaux : commercial et technique.

Le volet commercial concernera les volumes de gaz à exporter depuis le Nigeria ainsi que les perspectives de la demande européenne.

Quant au volet technique, il inclura la révision du tracé, les spécifications du gaz exporté, la capacité du gazoduc et le nombre de stations de compression à installer.

La mise à jour concernera également le coût d'investissement, selon M. Zerdani insistant sur le fait que l'étude devra intégrer toutes les optimisations possibles pour réduire ce coût.

En outre, l'étude couvrira le planning du projet, en précisant la durée nécessaire pour chaque étape, l'impact environnemental (effets sur les zones désertiques, émissions de CO2, etc.), l'impact social, l'évolution des législations relatives aux hydrocarbures dans les trois pays concernés et sur le marché européen.

Selon le responsable, cette étude permettra de définir les stratégies d'accélération de la réalisation du projet, afin d'entamer l'exploitation du TSGP dans les meilleurs délais.

MIDI

CULTURE

PROJECTION EN AVANT-PREMIÈRE DU FILM «ZIGHOUD YUCEF» À CONSTANTINE

Un héros de la guerre d'indépendance à l'honneur lors de la Journée nationale du chahid

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a assisté, lundi soir, à la projection en avant-première du film «Zighoud Youcef» dans la grande salle des spectacles Ahmed-Bey (Zénith) de Constantine, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, célébrée chaque 18 février en Algérie.



PROJECTION EN AVANT-PREMIÈRE DU FILM «ZIGHOUD YUCEF» À CONSTANTINE

Un héros de la guerre d'indépendance à l'honneur lors de la Journée nationale du chahid

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a assisté, lundi soir, à la projection en avant-première du film «Zighoud Youcef» dans la grande salle des spectacles Ahmed-Bey (Zénith) de Constantine, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, célébrée chaque 18 février en Algérie.



Cet événement cinématographique, qui a attiré un large public, s'inscrit dans une série d'initiatives visant à rendre hommage aux héros de la guerre d'indépendance, particulièrement ceux ayant sacrifié leur vie pour la liberté et l'indépendance du pays.

Un événement marquant pour la mémoire nationale

Accompagné de plusieurs personnalités du monde politique et militaire, dont les secrétaires généraux des organisations des Moudjahidine, des enfants de chouhada et des enfants de moudjahidine, Hamza Laoufi, Khelifa Smati, et Khalfa Mbarek, le ministre a suivi avec une attention particulière le film retraçant la vie et l'engagement révolutionnaire de Zighoud Youcef.

Ce dernier est une figure incontournable de la Révolution algérienne, dont le sacrifice et les actes héroïques ont marqué l'histoire du pays.

Le film a été projeté en présence de nombreuses personnalités locales, à commencer par Abdelkhalek Sayouda, le wali de Constantine. L'événement a également réuni des représentants des autorités civiles et militaires, soulignant ainsi l'importance de cet hommage cinématographique pour la mémoire collective nationale.

La reconstitution de la vie héroïque de Zighoud Youcef

Réalisé par Mounès Khammar et scénarisé par Ahcène Tlilani, le film «Zighoud Youcef» a été produit par le Centre national de l'industrie cinématographique sous l'égide du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Il retrace avec fidélité les moments marquants de la vie de ce héros, qui a joué un rôle crucial dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie.

Le film commence par l'arrestation de Zighoud Youcef en 1950, après que l'Organisation spéciale (OS) ait été découverte par la police coloniale française. Emprisonné à Annaba, il réussit à s'évader en avril 1954. À travers ce récit, le film met en lumière son rôle déterminant dans le déclenchement de la Révolution algérienne, notamment dans la préparation de la Réunion des 22 et dans l'organisation de l'offensive du Nord-Constantinois le 20 août 1955. Cette offensive est l'un des moments-clés de la guerre de libération, marquée par l'intensification des combats et des résistances face à l'occupant français.

Le film se poursuit en évoquant la par-

ticipation active de Zighoud Youcef à la lutte armée dans l'est algérien, son engagement auprès de figures emblématiques telles que Didouche Mourad, Lakhdar Bentobbal, Ali Kafi, et Amar Benaouda. Ces derniers, aux côtés de Zighoud Youcef, ont lutté sans relâche pour libérer le pays du joug colonial. Le film s'achève par sa mort héroïque au champ d'honneur, survenue le 23 septembre 1956, un sacrifice qui fait de lui l'un des martyrs les plus respectés de la Révolution.

Un hommage à la lutte armée et aux compagnons de Zighoud Youcef

Ce long-métrage ne se contente pas de retracer le parcours de Zighoud Youcef, il rend également hommage aux compagnons d'armes qui ont combattu à ses côtés, dans des conditions extrêmement difficiles. Les personnages de Lakhdar Bentobbal, Ali

Kafi, Amar Benaouda, et Didouche Mourad sont mis en avant dans ce film qui reflète les valeurs de courage, de solidarité et de détermination qui animaient les combattants de la Révolution algérienne. La production met en scène la réalité brutale de la guerre de libération, tout en soulignant l'héroïsme de ces jeunes hommes, prêts à donner leur vie pour l'indépendance de leur pays.

Le film est aussi un témoignage de la lutte dans l'Est algérien, particulièrement dans les wilayas de Constantine, Mila, Skikda, et Alger, des lieux symboliques de la résistance contre le colonialisme. Ces régions ont été le théâtre de nombreux affrontements qui ont marqué l'histoire de la guerre de libération, et c'est avec soin que le film a reconstitué les événements qui s'y sont déroulés. Cette reconstitution historique permet aux spectateurs de se plonger dans l'atmosphère de

l'époque et de prendre la mesure des sacrifices consentis par les combattants.

Le rôle du cinéma dans la préservation de la mémoire

La projection de ce film à Constantine s'inscrit dans le cadre des festivités officielles de la Journée nationale du Chahid, un moment privilégié pour rappeler aux Algériens, et en particulier aux jeunes générations, l'importance de la mémoire collective. Laïd Rebiga, le ministre des Moudjahidine, a souligné l'importance de telles productions cinématographiques dans la préservation de l'héritage historique du pays. En effet, le cinéma, en tant que médium populaire et puissant, représente un moyen efficace de transmettre les valeurs de la Révolution aux nouvelles générations.

Le film «Zighoud Youcef» a été tourné dans plusieurs wilayas d'Algérie, notamment Constantine, Mila, Skikda, et Alger, des lieux emblématiques où les événements majeurs de la guerre de libération ont eu lieu. Il a permis aux réalisateurs et aux acteurs de recréer avec précision les scènes de la lutte armée, donnant ainsi au film une dimension authentique et émotive. Le ministre des Moudjahidine a exprimé sa satisfaction quant à la réalisation de ce projet cinématographique et a souligné que cette projec-

tion en avant-première, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, constitue un moyen précieux de rendre hommage à la mémoire des martyrs de la guerre de libération. Il a également rappelé que ce film est destiné à être diffusé largement pour toucher un public encore plus large et faire revivre l'histoire de la lutte pour l'indépendance.

La visite ministérielle à Constantine

La projection du film n'était qu'une étape d'une visite plus large du ministre des Moudjahidine dans la wilaya de Constantine. En effet, Laïd Rebiga a également lancé plusieurs projets de développement dans cette région, visant à améliorer l'infrastructure locale et à renforcer l'édification de la nation. Ces initiatives, qui font partie d'un plan de développement global pour l'Algérie, visent à redynamiser les régions qui ont joué un rôle clé pendant la guerre d'indépendance. Lors de cette visite, le ministre a également présidé l'ouverture d'une conférence à l'Université Emir-Abdelkader des sciences islamiques. Cette conférence, organisée à l'occasion de la Journée nationale du chahid, a permis de débattre de l'importance de la mémoire historique dans la construction de l'identité nationale. Elle a également permis de rappeler

aux étudiants et aux chercheurs l'importance de préserver et de valoriser l'héritage révolutionnaire.

Une œuvre de mémoire essentielle

Le film «Zighoud Youcef» n'est pas simplement un film de guerre, mais une œuvre de mémoire indispensable pour la nation algérienne. En retraçant la vie de ce héros national, il rappelle l'héroïsme et le sacrifice de ceux qui ont contribué à l'indépendance de l'Algérie. Le cinéma, à travers ce genre de production, joue un rôle essentiel dans la transmission des valeurs de la Révolution, permettant ainsi aux jeunes générations de comprendre les enjeux et les sacrifices qui ont permis à l'Algérie de devenir un pays libre.

Ainsi, la projection de ce film à Constantine s'inscrit dans un effort global visant à célébrer et préserver la mémoire de ceux qui ont lutté pour l'indépendance. La journée nationale du Chahid prend tout son sens lorsque l'on se rappelle des sacrifices de ces héros et lorsque l'on voit que ces récits de courage et de résistance continuent à inspirer le peuple algérien, aujourd'hui encore. Ce film est un hommage aux moudjahidine, à leur détermination, et à leur amour de la patrie.

En savoir plus sur les rayons UV

Les rayons UV peuvent traverser les nuages, le brouillard ou la brume.

L'eau, le sable, le béton et surtout la neige réfléchissent les rayons du soleil et en augmentent la puissance.

L'amincissement de la couche d'ozone entourant la Terre nous expose davantage aux rayons UV.

Le soleil constitue la principale source de rayonnement UV, mais les lits de bronzage, les lampes solaires et les autres dispositifs de bronzage artificiel en émettent également.

L'indice UV est une mesure fort utile pour éviter les méfaits du soleil. Sa valeur vous indique la puissance des rayons solaires qui atteignent la surface de la Terre pour une journée donnée : plus le chiffre est élevé, plus les rayons sont forts et plus il est important de vous en protéger. Au Canada, entre les mois d'avril et de septembre, l'indice UV peut atteindre ou dépasser 3 entre 11 h et 15 h, et ce, même par temps nuageux. Ces jours-là, il importe plus que jamais de bien protéger votre peau.

Protégez votre bébé N'exposez pas votre bébé aux rayons directs du soleil

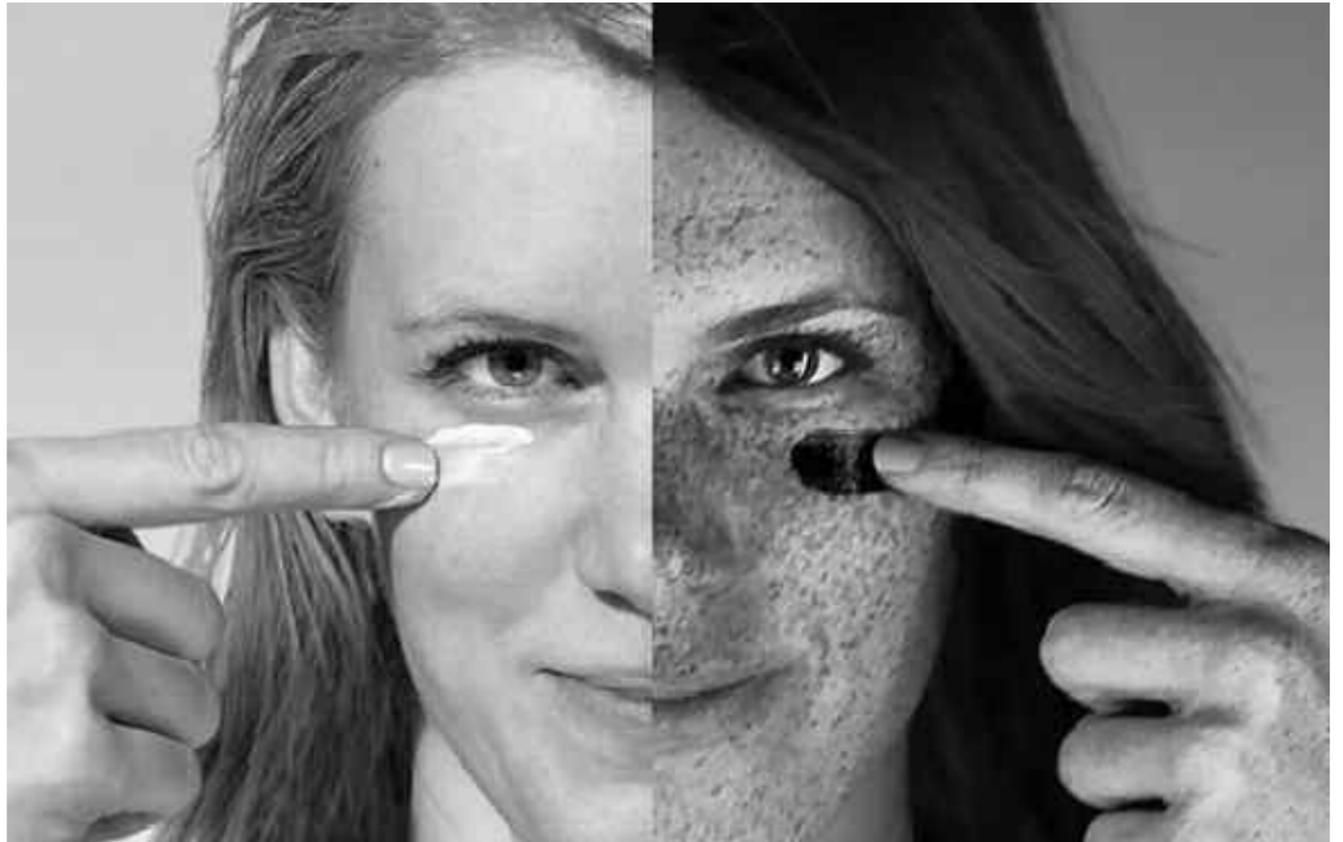
Mettez-lui des vêtements qui couvrent ses bras et ses jambes ainsi qu'un chapeau.

Installez votre bébé dans une poussette couverte, sous un parasol ou à l'ombre. Il sera alors également protégé contre la déshydratation et l'insolation.

Un parent avec deux bébés sur une plage

Les écrans solaires sont-ils sûrs pour les bébés ?

Si votre bébé est âgé de moins de 6 mois, consultez un professionnel de la



santé avant d'appliquer un écran solaire sur sa peau.

Si votre bébé a 6 mois ou plus, vous pouvez appliquer une petite quantité d'écran solaire sur sa peau exposée (par exemple sur son visage ou sur le dos de ses mains). Les vêtements et l'ombre protègent mieux du soleil, mais il est préférable d'appliquer un peu d'écran solaire que de risquer un coup de soleil, qui peut avoir des conséquences graves pour un nourrisson. Avant d'utiliser l'écran solaire sur la peau exposée de votre bébé, faites d'abord un essai en appliquant une petite quantité à l'intérieur de son bras pour voir si sa peau réagit au produit.

Protégez votre jeune enfant

Créez des zones d'ombre là où vos enfants s'amuse. En l'absence d'ar-

bres, un grand parasol pourra très bien faire l'affaire.

Ne laissez pas les enfants jouer au soleil lorsqu'il est au plus fort, c'est-à-dire entre 11 h et 15 h, ou à toute heure du jour lorsque l'indice UV atteint 3 ou plus.

Envoyez vos enfants à l'école ou à l'extérieur habillés de vêtements protecteurs, comme un grand t-shirt et un chapeau à large bord (qui offre une meilleure protection qu'une casquette de baseball). Veillez à ce que leurs épaules et leur cou soient couverts, car ces parties du corps brûlent facilement.

Appliquez toujours un écran solaire à large spectre possédant un FPS de 30 ou plus sur toutes les parties du corps non couvertes par les vêtements. Réappliquez-en souvent, en n'oubliant pas de protéger le nez, les

oreilles, les joues et le dessus des pieds.

Si vos enfants jouent près de l'eau ou dans l'eau, assurez-vous de les protéger par un écran solaire résistant à l'eau et répétez l'application souvent. Assurez-vous aussi qu'ils enfilent des vêtements secs après avoir joué dans l'eau. Les vêtements mouillés peuvent perdre jusqu'à la moitié de leur pouvoir de protection contre les rayons UV.

Dès qu'ils sont en âge de porter des lunettes de soleil, procurez-leur une paire de lunettes de contour de qualité (avec un filtre UVA et UVB).

N'utilisez pas d'huile pour bébé comme hydratant avant d'emmener vos enfants à l'extérieur. L'huile accentuera les effets du soleil et pourrait causer des brûlures.

SOLEIL ET CANCER DE LA PEAU

Bienfaits et méfaits du soleil sur sa peau

Partout dans le monde, les chiffres du cancer de la peau sont en constante augmentation.

Toutes les 14 secondes, un cancer de la peau est diagnostiqué dans le monde. Un tiers des cancers diagnostiqués dans le monde est un cancer de la peau et 10% d'entre eux sont mortels. Il existe deux types de cancers de la peau : les carcinomes, qui ont une malignité locale, et les mélanomes qui peuvent se propager au reste du corps, les plus dangereux.

Quels sont les symptômes, traitements et diagnostics pour chaque cancer de la peau ? Quel rôle prépondérant joue le soleil dans l'apparition des mélanomes et enfin, com-

ment les prévenir ?

Qu'est-ce qu'un cancer de la peau ?

Le cancer de la peau est une forme de cancer très répandue qui afflige l'épiderme. Il prend racine dans les mélanocytes, les cellules en charge de la production de la mélanine, qui vont se dupliquer en très grand nombre jusqu'à provoquer une tumeur. Cette anomalie des mélanocytes est en grande partie due à l'exposition aux UVA. Détecté précocement, le cancer de la peau est un cancer bénin. L'exérèse (élimination) des tissus cancéreux se fait par chirurgie locale. S'il est détecté tardivement, son pronostic est moins

bon, notamment si des cellules cancéreuses ont migré et se sont disséminées dans l'ensemble de l'organisme.

Le rôle du soleil dans le cancer de la peau

L'action du soleil sur la peau est cumulative. Même si elle a des bienfaits, on l'a vu, ses risques sont nombreux : coups de soleil, lucites, vieillissement cutané... Il existe aussi des conséquences néfastes d'une exposition solaire prolongée sans protection : les lésions d'ADN. Si celles-ci sont trop nombreuses et cumulées, elles peuvent entraîner un cancer cutané. Le rayonnement solaire est composé entre autres des ultra-violets (UV).

Les UVC sont les plus dangereux, néanmoins ils sont bloqués au niveau de la couche d'Ozone. Les UVB touchent les cellules de l'épiderme et les UVA peuvent atteindre les couches les plus profondes du derme et ainsi être responsables des lésions d'ADN. Récemment, un nouvel ennemi pour la peau a été découvert : les rayonnements de la lumière visible (avec la lumière bleue haute énergie visible). En effet, ces rayonnements sont néfastes car ils attaquent tous les constituants cellulaires : les lipides, les protéines, l'ADN. Les dégâts se mesurent sur le long terme d'où la nécessité absolue, en termes de santé publique, de s'en protéger dès

le plus jeune âge et tout au long de la vie.

Les différentes formes du cancer de la peau

Il existe plusieurs formes de cancers de la peau, dont 2 principales :

les carcinomes, qui ont une malignité locale et pour lesquels la chirurgie suffit la plupart du temps, sauf dans de très rares cas ou les traitements oncologiques sont nécessaires (90% des cancers de la peau),

les mélanomes dans lesquels les cellules se multiplient rapidement et qui ont une tendance à envahir le reste de l'organisme si la lésion est enlevée tardivement : ce sont les plus dangereux.

MASCARA

Le centre de torture d'Aïn Faras, témoin de l'atrocité des crimes perpétrés par la France coloniale



Le centre de torture d'Aïn Faras, commune de la wilaya de Mascara, rappelle à ce jour les souffrances et atrocités subies par les Algériens entre ses murs, témoins indélébiles des crimes perpétrés par la France coloniale durant la glorieuse Guerre de libération nationale.

Le Centre a été édifié fin 1956 sur une superficie d'un hectare, dans une ferme d'élevage de chevaux et ce, à la demande de colons pour torturer les détenus, que ce soit des moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) ou des habitants des zones rurales, a expliqué la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit. L'établissement de sinistre mémoire est constitué de fosses qui faisaient office de cellules et quatre tours de contrôle.

Le moudjahid Boudjelal Abdelkader (86 ans), toujours affecté par les souffrances qu'il a endurées dans le centre de torture, appelé Ferme Ghislain, a partagé avec l'APS les effroyables moments passés dans ce sinistre endroit. «L'état des murs des cellules du centre reflète la laideur des méthodes cruelles utilisées par les forces de l'armée coloniale française et les colons pour torturer des détenus», a-t-il déclaré.

Il se souvient avec douleur du jour où lui et des moudjahidine de l'ALN ont été jetés dans une fosse profonde et sombre avant d'être aspergés d'eau froide pendant toute une journée, puis transférés, le lendemain, dans une cellule où les gémissements des détenus torturés retentissaient, pour les terrori-

ser pendant qu'ils attendaient leur tour. Indiquant avoir été détenu en 1957, pendant six mois, durant lesquels il a été soumis aux pires tortures, il a déploré l'assassinat de 65 martyrs, des civils algériens, en une seule nuit dans une fosse du centre.

A son tour, le moudjahid Kouider Boutiba (87 ans) n'a pas pu oublier les périodes difficiles qu'il a traversées dans le centre d'Aïn Faras, où les conditions de détentions étaient inhumaines et les prisonniers enduraient les pires sévices, avec notamment le feu et l'électricité comme moyens de torture. Les prisonniers étaient, durant leur torture, suspendus et battus.

«De nombreux moudjahidine et habitants des zones rurales environnantes ont été tués et brûlés dans le centre et leurs corps jetés dans un puits mitoyen», a-t-il relevé, précisant que «l'objectif des officiers de l'armée française et des colons, qui ont torturé de manière ignoble les détenus lors des interrogatoires, était d'intimider les habitants de la région, où se trouvaient des soldats de l'ALN, notamment dans la zone 4 de la wilaya V historique».

Notant avoir été emprisonné dans ce centre pendant plus d'un an, au cours duquel il a vécu «un enfer indescriptible», le vaillant moudjahid a expliqué que durant sa détention ses proches ignoraient tout de lui. «Plusieurs familles de détenus ne connaissaient pas le lieu de détention de leurs enfants ou le sort qui leur était réservé», a-t-il poursuivi.

Ferme Ghislain...torturer les Algériens pour protéger les «biens» des colons

Pour sa part, la chercheuse spécialisée dans l'histoire de la glorieuse Guerre de libération, Nour El Houda Boudissa, a affirmé que le centre de

torture Ferme Ghislain a été utilisé par l'armée coloniale comme moyen barbare de protéger les «biens» des colons.

L'historienne a souligné que les forces d'occupation française ont satisfait une revendication des colons de la région, à savoir la création d'un centre de torture dans la ferme du colonisateur Ghislain d'élevage de chevaux, pour «la protection de leurs biens (les colons)».

Elle a souligné que les colons, qui occupaient des terres agricoles dans plusieurs zones de la région, avaient insisté pour créer ces centres, surtout après l'incendie des fermes de colons, le 22 septembre 1956, dans la région de Tighenif.

Mme Boudissa a expliqué que les méthodes odieuses de torture contre les détenus algériens à l'intérieur du centre étaient pratiquées par des officiers de l'armée coloniale française, ainsi que par des colons, notant qu'au cours des trois dernières années, une recherche sur terrain a été menée sur ce sujet, en s'appuyant sur les témoignages des moudjahidine qui avaient été détenus dans ce centre.

Elle a ajouté que ce centre a été témoin de l'incarcération d'environ 120 moudjahidine et d'un certain nombre d'habitants des zones rurales voisines, appelant les chercheurs et tout citoyen porté sur l'histoire de la glorieuse Guerre de libération, ainsi que les médias nationaux, à s'intéresser à ces vestiges, qui sont autant de preuves des crimes odieux commis par l'armée d'occupation française contre les Algériens, pendant la Guerre de libération, à travers la réalisation d'études historiques scientifiques spécialisées, de reportages audiovisuels et de documentaires sur le sujet.

SAISIE RECORD DE COCAÏNE

À CHLEF

Deux

arrestations

Les autorités douanières de Chlef ont réalisé une saisie impressionnante de 28 kg et 737 g de cocaïne, lors d'une opération menée le 23 décembre 2024. Les agents de la brigade régionale de lutte contre la fraude et le trafic, ainsi que ceux de la brigade mobile de Chlef, ont procédé à une inspection approfondie d'une voiture particulière lors d'un contrôle de routine.

La drogue était astucieusement dissimulée dans le réservoir de carburant du véhicule, selon le communiqué des douanes. Cette saisie s'inscrit dans les efforts continus des autorités algériennes pour lutter contre le trafic de drogue et protéger la société. Deux individus ont été interpellés dans le cadre de cette opération et ont été transférés aux autorités judiciaires compétentes pour faire face aux charges retenues contre eux. Cette opération renforce l'engagement des services de sécurité algériens à maintenir la lutte contre le trafic de stupéfiants dans le pays.

INCENDIE À BOUSAÂDA

Une explosion de gaz cause d'importants dégâts

Un incendie majeur s'est déclaré ce matin dans une maison à Bousaâda, suite à une explosion de gaz. L'incident s'est produit dans le quartier 20 Août, au premier étage d'un bâtiment. Les services de la protection civile ont rapidement intervenu à 07h42, après avoir reçu l'alerte.

Deux camions de pompiers et deux ambulances ont été dépêchés sur place pour maîtriser le feu et assurer la sécurité des habitants. Heureusement, aucune victime n'a été signalée, mais les dégâts matériels sont considérables.

Les autorités locales ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'explosion, tandis que les services de secours continuent de suivre la situation de près. Cette intervention rapide a permis d'éviter une catastrophe plus grave.

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Sonelgaz et Zhero unissent leurs efforts pour l'interconnexion électrique Algérie-Italie

Le président directeur général (P-dg) de Sonelgaz, Mourad Adjal, s'est entretenu, mardi à Alger, avec la P-dg de la société italienne «Zhero», Alessandra Pasini, sur les voies et moyens de tirer profit de l'expertise italienne pour accélérer la cadence de la réalisation du «projet stratégique d'interconnexion électrique entre les réseaux Algérien et Italien via un câble sous-marin, pour exporter l'électricité propre vers l'Europe à travers l'Italie», indique un communiqué du Groupe.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de la représentante de l'ambassade d'Italie à Alger et de cadres de Sonelgaz et de la société Zhero, M. Adjal a mis en lumière «les grands projets que Sonelgaz s'attèle à réaliser, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de 15.000 mégawatts d'énergie renouvelable», soulignant «les grandes capacités du Groupe en matière de production d'énergie traditionnelle, lui permettant de disposer d'un mix énergétique garantissant la continuité

de l'approvisionnement de l'Europe en énergie». Le même responsable a précisé que ces facteurs font de l'Algérie, par le biais de Sonelgaz, un partenaire stratégique pour tout opérateur énergétique, notamment la société «Zhero», relevant le «potentiel énergétique important de l'Algérie considérée comme un pôle énergétique durable et fiable».

De son côté, Mme Pasini a fait part de «la volonté de sa société de participer à la mise en œuvre de ce projet pivot pour l'Europe, au

regard de l'importance de l'Algérie en tant que fournisseur énergétique important et fiable».

La société italienne «Zhero» est considérée parmi les sociétés pionnières en matière de prestation de solutions et de développement de projets énergétiques, dont ceux liés aux énergies nouvelles et renouvelables et à leur stockage, ainsi qu'en matière de raccordement énergétique, de limitation des émissions, de réduction de la facture de production et de soutien du contenu local en utilisant les technologies

UN PROGRAMME POUR BOOSTER
LA PRODUCTION LOCALE :

60 000 hectares de tournesol pour 2024-2025

Il est prévu de consacrer durant l'actuelle saison agricole (2024-2025), une superficie de 60 000 hectares à la culture du tournesol à travers le territoire national, a indiqué, mardi à M'sila, la directrice centrale au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hanane Labiod. Mme Labiod, directrice de la régulation et de la valorisation des productions agricoles, a indiqué, en marge du lancement du premier essai de culture de tournesol dans la wilaya de Hodna, dans une exploitation agricole privée de la commune d'Ain Khadra, que la superficie consacrée à la culture de cette plante oléagineuse a «augmenté par rapport à la dernière saison (2023-2024) qui avait vu l'ensemencement de 2.000 hectares». Le ministère de l'Agriculture «a réuni toutes les conditions nécessaires pour la réussite du programme de culture de tournesol qui touchera 54 wilayas du pays au cours de l'actuelle saison agricole, notamment par la sensibilisation et l'accompagnement technique des agriculteurs engagés dans ce type de production agricole», a-t-elle souligné. La même responsable a également indiqué que ce programme était «très prometteur» d'autant que l'Etat a «mis en place tous les mécanismes nécessaires pour motiver et encourager les agriculteurs à s'engager dans cette filière importante pour l'économie nationale», ce qui, selon elle, «contribuera à réduire la facture des importations et à assurer la sécurité alimentaire».

Affirmant que l'Algérie dispose des potentialités humaines et naturelles pour mettre en œuvre ce programme, elle a noté que les expériences lancées dans certaines wilayas ont prouvé que la culture de cette plante oléagineuse «a un excellent rendement». A titre indicatif, une superficie de 150 hectares est dédiée, dans la wilaya de M'sila, à la mise en œuvre de l'expérience de la culture du tournesol.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le Groupe allemand «Boehringer Ingelheim» examine les voies et moyens de diversifier les investissements en Algérie

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a reçu, mardi à Alger, une délégation du Groupe allemand «Boehringer Ingelheim», spécialisé dans l'industrie pharmaceutique, conduite par le vice-président, Marc Hasson, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de diversifier les investissements du Groupe et de renforcer sa présence en Algérie, indique

un communiqué de l'AAPI. La rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres de l'Agence, a permis d'évoquer «les voies et moyens de diversification des investissements du Groupe allemand et du renforcement de sa présence en Algérie, qui remonte à plus de dix ans, dans le cadre de partenariats avec des entreprises activant dans le domaine de l'industrie pharmaceutique», précise la même source.

RENFORCEMENT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

L'Algérie signe des accords de partenariat avec l'Arabie saoudite et la Mauritanie

Plusieurs contrats de coopération et de partenariat ont été signés, mardi à Alger, par des opérateurs économiques algériens et leurs homologues d'Arabie saoudite et de Mauritanie, en vue d'exporter des produits algériens vers ces deux pays.

La cérémonie de signature s'est déroulée au niveau de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), sous la supervision du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, du ministre des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, et du Conseiller auprès du président de la République, chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, de l'ambassadeur de Mauritanie en Algérie, Sidi Mohamed Abdallahe, et de l'ambassadeur d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah bin Nasser Al-Bussairy.

Neuf contrats ont été signés entre des opérateurs économiques algériens et mauritaniens, portant notamment sur l'exportation des produits agricoles, des matériaux de construction, de l'électroménager, des détergents et d'équipements électriques, ainsi que des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques. Un autre contrat a également été signé pour l'exportation de produits agricoles algériens vers le Royaume d'Arabie saoudite, qui sera une destination pour d'autres marchandises algériennes après l'ouverture d'une nouvelle ligne aérienne pour l'exportation.

Dans ce cadre, les ministres et la délégation les accompagnant ont donné, au niveau de

l'Aéroport international Houari-Boumediène, le coup d'envoi de l'exportation d'une première cargaison de produits agricoles destinée au Royaume d'Arabie saoudite et d'une autre cargaison à destination de Montréal (Canada).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Boukhari a affirmé que la signature de ces contrats et l'approbation d'une série de facilités au profit des exportateurs, s'inscrit dans le cadre des mesures prises par l'Etat en vue de diversifier l'économie et d'augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures.

Le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Arabie saoudite avait atteint 536 millions de dollars durant les sept premiers mois de 2024, contre environ 135 millions de dollars d'échanges avec la Mauritanie durant la même période, a indiqué le ministre, estimant que ces chiffres «ne reflètent aucunement les capacités humaines et matérielles de ces pays», invitant, par là même, les opérateurs économiques à «adhérer activement» à cette démarche visant à augmenter le volume des échanges commerciaux.

L'ambassadeur saoudien, a, quant à lui, indiqué dans une déclaration à la presse, que la nouvelle ligne pour l'exportation de marchandises entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, apportera une valeur ajoutée à l'activité économique entre les deux pays, notamment après la création du Haut Conseil de coordination algéro-saoudien en 2023.

Le diplomate a également souligné que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Arabie saoudite connaît une hausse notable ces dernières années, estimant que les capacités des deux pays leur permettent d'augmenter davantage le niveau de ces échanges.

DÉPLACEMENT DES PALESTINIENNES

Le silence du Maroc est «honteux et humiliant»

Le silence observé par le Maroc sur le projet visant à déplacer les Palestiniens hors de la bande de Ghaza est «honteux et humiliant», a affirmé le journaliste et écrivain marocain, Ali Anouzla.

«Le silence officiel actuel du Maroc est honteux et humiliant», a-t-il souligné dans un article publié récemment sous le titre «Morocco's shameful official silence (Le silence officiel honteux du Maroc)» et publié sur le site de l'organisation de surveillance de la presse «Middle East Monitor». Selon Anouzla, ce silence «humilie et fait honte à chaque marocain libre qui considère la cause palestinienne comme la sienne».

Ces personnes, a-t-il poursuivi, «se compteraient par millions si on leur donnait la possibilité d'exprimer librement leurs opinions et leurs positions». Il relève, à ce titre, que ce silence officiel «ne représente pas le Maroc et la majorité des Marocains qui participent à des manifestations de masse pour exprimer leur soutien à la cause palestinienne et leur opposition à la normalisation». «Ce silence marocain honteux ne date pas d'aujourd'hui, puisqu'il fait partie intégrante de la diplomatie marocaine depuis que (l'entité sioniste) a lancé sa guerre génocidaire contre la bande de Ghaza il y a plus de quinze mois», a-t-il déploré.

Alors que les observateurs se demandent quelle est la position officielle du Maroc sur les plans infernaux élaborés par les Etats-Unis et l'entité sioniste pour liquider la cause palestinienne et transformer les Palestiniens en réfugiés et en personnes déplacées dans le monde arabe, y compris au Maroc, qui a



été proposé comme destination pour le plan de déplacement parrainé par les Etats-Unis et mis en œuvre par l'entité sioniste, Ali Anouzla regrette qu'«aucune position officielle marocaine n'avait été rendue publique» concernant ces projets, largement condamnés par de nombreux pays, y compris des pays européens alliés de l'entité sioniste et des Etats-Unis, qui ont dénoncé un «nettoyage ethnique». «Le silence de Rabat était frappant, même lorsque Netanyahu a proposé d'installer les Palestiniens en Arabie saoudite, qui entretient des relations étroites avec le Maroc», a-t-il ajouté.

Il rappelle, dans ce contexte, que malgré les demandes populaires d'arrêt de toute forme de normalisation avec l'entité sioniste, Rabat a maintenu ses relations diplomatiques avec cette entité, et tous les accords avec l'occupant sont restés en vigueur. «D'un autre côté, Rabat a toléré à contrecœur, par crainte d'une montée de la tension dans les rues, les

manifestations populaires qui se sont poursuivies dans plusieurs villes marocaines au cours des derniers mois», a-t-il expliqué, soulignant, toutefois, que les autorités elles-mêmes n'ont «pas hésité à empêcher et à réprimer de nombreuses manifestations de soutien à la Palestine, et ont arrêté des militants qui soutiennent la cause palestinienne et s'opposent à la normalisation».

«Ces militants ont été traduits en justice et jetés en prison», a-t-il fait remarquer, exprimant sa «honte» du pouvoir marocain pour «ses positions humiliantes envers son peuple et son histoire».

«Vous devriez avoir honte de votre silence et de votre peur, car les pays et les peuples vivent de leurs positions courageuses et claires qui font l'histoire», a-t-il affirmé, rappelant la «position courageuse» du sénateur américain Al Green sur la question palestinienne. «Alors qu'il se tenait devant le Congrès pour demander la mise en accusation du président américain, Donald Trump,

suite à sa proposition de déplacer la population de Ghaza et de s'emparer du territoire pour en faire un projet immobilier, ce qui est considéré comme un crime de nettoyage ethnique, le membre démocrate du Congrès Al Green, qui se tenait seul sous le dôme du Capitole, a déclaré : «Sur certaines questions, il vaut mieux être seul, Monsieur le Président, que de ne pas être du tout», notant qu'il était seul pour la justice», a-t-il rapporté. Le journaliste et écrivain marocain Ali Anouzla soutient, à ce propos, que «cette position courageuse restera gravée dans l'histoire», jugeant qu'il était temps de «se lever et de dire la vérité avant qu'il ne soit trop tard».

PALESTINE

Des dizaines de colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade d'Al-Aqsa

Des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut mercredi l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les colons se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée, du côté de la porte des Maghrébins, ont mené des marches provocatrices dans ses cours et effectué des rituels talmudiques sous la protection de la police d'occupation sioniste, qui a agressé les fidèles palestiniens et les a éloignés de la zone où les colons se sont incrustés, souligne Wafa qui cite des sources locales.

Par ailleurs, les forces d'occupation sionistes ont renforcé les mesures militaires aux portes de la vieille ville d'El Qods et de la mosquée Al-Aqsa, ajoute la même source. Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'agression sioniste contre la ville de Jénine et son camp se poursuit pour le 30^e jour consécutif

Les forces d'occupation sionistes poursuivaient mardi leur agression contre la ville de Jénine et son camp pour le 30^e jour consécutif, faisant 26 martyrs et des dizaines de blessés, en plus de milliers de déplacés et des destructions massives d'infrastructures et de biens, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Alors que l'agression sioniste contre la ville de Jénine et son camp se poursuit, chaque jour révèle l'ampleur des destructions dans les maisons, les biens et les magasins des Palestiniens, souligne Wafa, relevant que l'armée sioniste continue d'envoyer des renforts militaires accompagnés de bulldozers et de camions-citernes de carburant vers les entrées et les environs du camp. Mardi, l'armée sioniste a apporté de grands réservoirs d'eau et de petits abris pour ses soldats, tandis que

des bulldozers poursuivaient leurs travaux de destruction et de démolition, ainsi que l'ouverture de rues dans plusieurs quartiers du camp de Jénine que des drones continuent de survoler à basse altitude, ajoute la même source. Les forces d'occupation ont également arrêté deux enfants et deux jeunes de la ville de Jénine, selon des sources locales, qui ont indiqué que les deux enfants ont été appréhendés du côté de la place Yahya Ayash et que les deux jeunes ont été arrêtés plus tôt dans la ville. Le maire de Jénine, Mohamed Jarar, a, pour sa part, alerté sur le fait que l'occupant sioniste ait adopté une méthode de destruction aléatoire dans le camp de Jénine et ses environs, ne laissant aucune fondation en brûlant et en démolissant des maisons afin de le rendre inhabitable. Il a ajouté qu'après

presque un mois d'agression continue, la plupart des habitants du camp de Jénine ont été déplacés, l'occupant cherchant à créer un nouvel environnement pour les Palestiniens afin de les contraindre à quitter leurs domiciles pour qu'ils ne puissent plus revenir. Selon le Comité médiatique du camp de Jénine, l'occupant sioniste a laissé près de 3.000 familles sans abri après avoir détruit et incendié leurs maisons et leurs biens.

Les forces d'occupation ont, en outre, complètement fermé les entrées du camp de Jénine avec des barrières de terre, tandis que les soldats positionnés à l'entrée du camp ont ouvert le feu sur les civils. Dans le quartier de Jabriyat, des drones équipés de haut-parleurs ont survolé la zone, demandant aux habitants de quitter leurs maisons, menaçant d'ouvrir le feu en cas de non-évacuation.

QUALIFICATIONS COUPE DU MONDE 2026

Le match de l'Algérie contre le Botswana fixé au 21 mars

La Fédération Algérienne de Football (FAF) a récemment communiqué les détails du prochain match de l'équipe nationale dans le cadre des qualifications pour la Coupe du Monde 2026.

Le 21 mars 2025, les «Fennecs» affronteront le Botswana à 15h00 heure locale (14h00 heure algérienne), dans le cadre de la cinquième journée de la phase de qualifications. Ce match, qui se déroulera au stade de Francistown, se jouera pendant le mois sacré de Ramadhan. La rencontre revêt une grande importance pour l'équipe nationale, qui occupe actuellement la tête du groupe 7 avec un total de 9 points, à égalité avec le Mozambique. Ce match contre le Botswana pourrait être déterminant pour confirmer la position de leader du groupe et se rapprocher davantage de la qualification pour la Coupe du Monde 2026.

Le stade de Francistown, qui est l'une des infrastructures sportives les plus importantes du Botswana, devrait accueillir cette rencontre. Bien que la fédération algérienne n'ait pas précisé le nom exact du stade, il est fort probable qu'il s'agisse du stade «Obeid Aitani Chelom», un terrain inauguré en 2015. Ce stade possède une capacité de plus de 25 000 places et dispose d'une pelouse naturelle. Le Botswana y a déjà joué plusieurs matchs de qualifications, notamment contre le Mozambique (2-3) et la Guinée Conakry (1-0). Ce n'est pas la première fois que l'Algérie affronte le Botswana dans le cadre des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) ou de la Coupe du Monde. L'Algérie est régulièrement l'un des adversaires les plus redoutés dans ces compétitions, et ce match promet de tenir ses promesses. Les conditions climatiques dans la région de Francistown,



avec des températures avoisinant les 30°C pendant la journée, ajouteront une dimension supplémentaire à ce défi pour les joueurs algériens.

Des conditions climatiques difficiles et des attentes élevées

Les températures à Francistown en mars sont connues pour être élevées, atteignant parfois les 30°C en plein après-midi. Les joueurs devront donc s'adapter à la chaleur pour espérer obtenir un bon résultat. Ces conditions pourraient influencer le rythme du match et l'état physique des joueurs. Cependant, l'expérience de l'Algérie dans ce genre de conditions pourrait être un atout précieux. Dans un autre contexte, la FAF a également annoncé qu'une délégation s'est rendue à Tizi Ouzou pour inspecter le stade «Hocine Aït Ahmed», où l'Algérie affrontera le Mozambique lors de la sixième journée des qualifications pour la Coupe du Monde 2026. Ce match est prévu pour le 25 mars 2025 à 22h00, dans une ambiance de soirée pendant le mois de Ramadhan. Le stade «Hocine Aït Ahmed» est un lieu mythique pour les supporters algériens et devrait offrir un excellent cadre pour cette rencontre capitale. Le secrétaire général de la FAF, Nadhir Bouznad, accompagné d'autres responsables, a supervisé cette visite. Ce déplacement témoigne de l'engagement de la fédération à garantir que toutes les infrastructures soient prêtes pour accueillir

ces matches décisifs. Le wali de Tizi Ouzou, Abou Bakr Sidick Bousta, a également participé à l'accueil de la délégation, montrant ainsi la coopération locale pour soutenir la préparation des «Fennecs».

Les attentes pour l'équipe nationale

L'équipe algérienne de football, est l'une des favorites dans cette phase de qualifications. Avec des performances impressionnantes lors des précédentes campagnes, l'Algérie compte bien continuer sur sa lancée et sécuriser sa place pour la Coupe du Monde 2026. L'affrontement contre le Botswana sera un test important avant de se rendre au Mozambique et d'affronter d'autres équipes compétitives dans la phase de qualifications. Les supporters algériens placent de grands espoirs dans cette équipe, qui a déjà prouvé sa capacité à surmonter les défis. Le mois de Ramadhan, qui coïncide avec ces matchs, devrait également ajouter une atmosphère particulière aux rencontres, avec des soirées de football attendues et une grande ferveur populaire. L'objectif de l'Algérie est clair : rester en tête de son groupe et décrocher son billet pour la Coupe du Monde 2026 aux États-Unis, au Mexique et au Canada. Les «Fennecs» devront rester concentrés et déterminés tout au long de cette campagne pour atteindre cet objectif prestigieux.

CYCLISME

Hamza Amari décroche la victoire au Tour d'Algérie 2025

Le cycliste algérien Hamza Amari, membre de l'équipe «Madar Pro Cycling Team», a remporté le titre du Tour d'Algérie 2025 après avoir triomphé lors de la dernière étape qui s'est déroulée le mardi 23 février 2025, entre les villes de Ouargla et Hassi Messaoud, sur une distance de 83,5 km. Amari a consolidé sa position de leader après avoir pris la tête du classement général lors de la neuvième étape, où il a porté le maillot jaune, après avoir terminé troisième de cette étape entre Ghardaïa et Ouargla. Lors de cette étape, son compatriote Youcef Rqiqi s'est imposé avec un temps de 4h26m00s, devant le Belge Wouter Ghiter (Team Flandre), avec Amari qui a franchi la ligne d'arrivée dans le même temps. Avec un temps total de 32h54m33s, Hamza Amari a terminé le Tour d'Algérie à la première place, devançant de peu le Belge Rutger Votter (32h54m44s). Le cycliste algérien Youcef Rqiqi a pris la troisième place du classement général avec un temps de 32h54m50s. Lors de cette édition du Tour, plusieurs autres distinctions ont été décernées. Hamza Amari a revêtu le maillot jaune de leader après sa performance exceptionnelle dans les étapes précédentes, tandis que son coéquipier Youcef Rqiqi a remporté le maillot rouge du meilleur cycliste algérien et le maillot bleu pour la meilleure performance lors de la neuvième étape. Le maillot vert du meilleur sprinteur a été attribué à son compatriote Hamza Yassine, qui a également remporté la septième étape du Tour. Le maillot à pois, réservé au meilleur grimpeur, a été remporté par Youcef Rqiqi, tandis que le maillot blanc, qui récompense le meilleur jeune cycliste, a été porté par Maimouni Osama. En plus de son maillot jaune, Hamza Amari a également pris le maillot orange du meilleur cycliste résistant, récompensant sa constance et sa performance remarquable tout au long du parcours. Le Tour d'Algérie 2025 s'est donc terminé sur une note triomphale pour Hamza Amari, un grand exploit pour le cyclisme algérien.

LIGUE 1 MOBILIS

L'USMA co-dauphin, le CSC rate le coche

L'USM Alger a rejoint provisoirement le CR Belouizdad à la deuxième place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, en battant à domicile le NC Magra (2-0), tandis que le CS Constantine a raté l'occasion de rejoindre le «Big Four», en concédant le nul face à l'ASO Chlef (2-2), en ouverture de la 17e journée du championnat, devant se poursuivre ce mercredi, demain jeudi, et dimanche prochain. Pour le premier match du nouvel entraîneur brésilien, Marcos Paqueta, l'USMA dominé les débats face à une équipe du NCM, qui confirme sa fébrilité en dehors de ses bases, avec un maigre bilan de 3 points pris sur 27 possibles.

Privé de trois tauliers : Boukhanouchouche, Ghacha, et Alilet, le club de Soustara a dû attendre la fin de la première période pour trouver la faille, grâce à une tête du Congolais Likonza (37e). Après la pause, l'USMA a accentué sa domination en faisant le break, par la nouvelle recrue hivernale, Merghem (59e). Un succès qui permet à l'USMA de rejoindre

le CRB à la position de dauphin, avec 29 points chacun, à deux longueurs du leader le MC Alger, qui affrontera dimanche prochain le Paradou AC (20h00). En revanche, le NCM reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation (14e, 16 pts), et pourrait même se retrouver en position de relégable, à l'issue de cette journée.

Il s'agit de la troisième confrontation entre les deux clubs depuis le début de la saison. Après un nul vierge en match aller, l'USMA a éliminé le «Nedjm» aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie (1-0), en match disputé le 10 février au stade du 5-Juillet.

Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC croyait tenir sa victoire, avant que l'attaquant togolais, Kokou Avotor, ne surgisse dans le temps additionnel (90e+1) pour crucifier les «Sanafir» et offrir un point inespéré, mais précieux aux siens, ce qui confirme le second souffle des Chélifiens durant le «money-time» cette saison. Et pourtant, le

club constantinois a bien entamé la partie en ouvrant le score en début de match, sur un penalty transformé par Belhocini (4e). L'ASO a bien réagi, en égalisant quelques minutes plus tard, également sur penalty de l'autre Togolais, Agbagnou (11e). Les locaux ont repris l'avantage, suite à un joli travail individuel de Temine (19e), mais c'était sans compter sur l'envie des joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui de revenir avec un bon résultat de Constantine.

L'USMK, de mal en pis

Rien ne va plus chez le CSC, qui aligne un troisième match sans victoire, toutes compétitions confondues, ratant l'occasion de se positionner au pied du podium, alors que l'ASO réalise une bonne opération, une semaine après sa victoire à Chlef face au Paradou AC (2-0), et s'empare du coup de la sixième place.

A l'Est du pays, l'USM Khenchela continue de manger son pain noir, en essayant une sévère, et inattendue défaite, à domi-

cile face la JS Saoura (1-3). Il s'agit du troisième revers «at-home» pour les «Siskaoua», depuis le début de la saison, après ceux face au MC Alger (0-1/ 5e journée) et l'ES Sétif (2-3/ 12e journée).

Les coéquipiers du gardien Litim, dont il s'agit du quatrième revers de suite, ont concédé l'ouverture du score, signée l'Ivoirien Bédi (41e), avant d'égaliser par Djaouchi, peu avant la pause (45e+3). Les visiteurs ont dominé la seconde période, ce qui a permis à Bentaleb de signer un doublé (76e, 90e+3).

La défense de l'USMK est en train de prendre l'eau depuis quelques semaines, en encaissant pas moins de 11 buts lors des quatre derniers matchs, toutes compétitions confondues.

En conséquence à cette nouvelle défaite, l'entraîneur khencheli, Chérif Hadjar, a annoncé sa démission à l'issue de la partie. Si l'USMK stagne à la 10e place au tableau, en compagnie du MC El-Bayadh (20 pts), la JSS remonte, quant à elle, à la 8e position (22 pts).

JUMANJI : NEXT LEVEL



21h25

TMC

Une année a passé depuis que Spencer, Bethany, Martha et Anthony ont été projetés à l'intérieur du jeu Jumanji. Tous ont fini le lycée et mènent des existences très différentes. Alors que Bethany parcourt le monde, Martha réussit ses études à l'université et Anthony, dit «Fridge», est un sportif accompli. Seul Spencer végète dans une épicerie à New York, avant de rejoindre quelques jours sa mère et son grand-père Eddie. Démoralisé, il ressort la cartouche de jeu Jumanji qu'il conservait dans une malle. On prend les mêmes et on recommence. Effets spéciaux à foison, humour décalé et scènes d'action...

DEXTER : LES ORIGINES



21h09

CANAL+

Afin de venger la mort du fils du juge Powell, Dexter décide de s'en prendre au tueur à gages Mad Dog. Pour autant, tout ne se passe pas comme prévu. Harry entre dans une colère noire en découvrant qu'il a risqué sa vie inconsidérément. De son côté, Tanya est désappointée après avoir perdu une forte somme d'argent aux courses de chevaux. Lors du procès du mafieux Levi Reed Harry découvre qu'il a commis une lourde erreur. Des rebondissements étonnants relancent efficacement l'intrigue. Les nombreux personnages secondaires apportent de la consistance à la série.

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h05

•2

« Où sont les dermatos ? » : Alors que le nombre de cancers de la peau a triplé ces dernières années en France, il est de plus en plus difficile de consulter un dermatologue. Près de la moitié des patients renonceraient à prendre rendez-vous face aux délais d'attente • « Brigade des mineurs : des mots pour dire le mal » : Des policiers chargés de recueillir les témoignages d'enfants victimes d'agressions sexuelles racontent leurs méthodes, leurs victoires et leurs doutes • « Mercosur, les Aveyronnais de la Pampa » : La signature du Mercosur met désormais face à face des éleveurs aveyronnais et leurs cousins argentins dont les ancêtres...

COCO



21h10

W9

À Santa Cecilia au Mexique, Miguel, un petit garçon très proche de son arrière-grand-mère, Coco, se voit raconter son histoire familiale mouvementée chaque Jour des Morts. Alors que tous les membres de sa famille travaillent dans la confection de chaussures, le garçon est passionné par la musique et la figure du chanteur Ernesto de La Cruz. Seulement, la musique est bannie de la famille depuis des générations, et plus précisément depuis qu'Imelda Rivera, une de ses ancêtres, a été abandonnée sans explication par son mari, un musicien inconséquent.

LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

RAPA



21h00

arte

L'aménagement de la sierra a commencé, mais une découverte remet en question le projet de la mine. Son dossier étant classé sans suite, Maïté reprend l'enquête et sollicite l'aide de Tomàs. Celui fait une découverte majeure. Les créateurs de la série à succès "Hierro" confirment leur talent pour les polars situés dans d'austères et puissants paysages sauvages. Les secrets de famille et autres drames intimes se mêlent aux enjeux sociétaux, dans cette enquête pleine de caractère.

LA FABULEUSE HISTOIRE DES OISEAUX



21h05

•5

Daniel Field, spécialiste en paléo-ornithologie de l'Université de Cambridge, travaille sur la reconstitution des grandes étapes de l'évolution des oiseaux, derniers rescapés de la catastrophe qui mené à l'extinction de leurs cousins les dinosaures. En 2019, il a trouvé dans un fossile le crane du plus ancien oiseau moderne jamais découvert. Désormais, la recherche se concentre notamment sur les raisons de leur survie pendant des millions d'années et sur leur colonisation de notre planète. Cependant, parmi les 11 000 espèces d'oiseaux qui peuplent la Terre aujourd'hui, beaucoup sont menacées d'extinction.

L'INCROYABLE HULK



21h10

PARIS PREMIERE

Le scientifique Bruce Banner cherche désespérément un antidote aux radiations qui ont créé Hulk. Il vit dans l'ombre et parcourt la planète à la recherche d'un remède. La force destructrice de Hulk attire le Général Thaddeus E. Ross et son bras droit Blonsky qui rêvent de l'utiliser à des fins militaires. Ils tentent de développer un sérum pour créer des soldats surpuissants. Après Ang Lee, Louis Leterrier s'attaque à l'univers de Hulk et signe un divertissement soigné et survolté.

LE COEUR DES HOMMES 2



21h05

Chérie 25

Manu, Alex et Antoine descendent dans le Midi chez Jeff, qui, lui, n'a qu'un souhait : retourner vivre à Paris pour éditer son dictionnaire sportif. Antoine, professeur de gymnastique, entretient des relations très cordiales avec Lili, son ex-femme. Pour Alex, rien ne va plus depuis que son épouse, Nanou, a découvert ses infidélités. Quant à Manu, le charcutier, il vit désormais avec la belle Juliette. De l'humour, de la tendresse, une distribution réussie mais un film un peu trop formaté.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:04
Dohr	13:02
Asr	16:08
Maghreb	18:37
Icha	19:55

EXPULSIONS DE JOURNALISTES :

LE MAROC RENFORCE LA RÉPRESSION MÉDIATIQUE AU SAHARA OCCIDENTAL

Les autorités d'occupation marocaines ont expulsé le journaliste espagnol Asier Aldea Esnaola et l'influenceur hispano-suisse Ramila de Aventura des territoires sahraouis occupés, une mesure restrictive visant à empêcher les médias étrangers et les observateurs internationaux de documenter les violations des droits humains contre le peuple sahraoui. Selon des sources médiatiques espagnoles et sahraouies, la police marocaine a intercepté les deux hommes mardi soir à l'aéroport Mohammed V de Casablanca alors qu'ils se rendaient à Dakhla. Leurs documents de voyage ont été confisqués sans explication.

Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, ils ont affirmé qu'ils avaient déjà tenté de se rendre à Laâyoune occupée dimanche précédent, mais s'étaient vu refuser l'accès sans motif valable.

Le journaliste et son compagnon ont également révélé que les autorités marocaines les avaient contraints à acheter un billet retour sur Madrid comme seule condition pour récupérer leurs passeports.

Dans une déclaration à l'APS, Hassan Zerouali, militant des droits de l'homme et membre du Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (Codesa), a dénoncé ce nouvel épisode de répression contre la liberté d'information. Il a souligné que le Maroc impose un blocus médiatique strict sur les territoires sahraouis occupés depuis son invasion en 1975, empêchant tout média étranger de mener des enquêtes indépendantes sur place.

Il a ajouté que la presse internationale est

systématiquement interdite d'accès afin d'empêcher la documentation des violations des droits humains, des arrestations et tortures de journalistes sahraouis, ainsi que du pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui.

Le militant a rappelé que depuis 2014, pas moins de 311 observateurs, militants et journalistes étrangers issus de 28 pays ont été expulsés du Sahara occidental occupé. Il a dénoncé ces pratiques répressives qui visent à maintenir un blackout total sur la situation dans la région.

Il a ainsi appelé la communauté internationale à intervenir d'urgence pour exiger la levée du blocus médiatique imposé par le Maroc, permettre aux journalistes étrangers et sahraouis d'exercer leur métier librement, et mettre en place un mécanisme onusien de surveillance et de protection des droits humains dans les territoires sahraouis occupés.

Dans un communiqué, l'organisation sahraouie Codesa a condamné ces expulsions et rappelé que le Maroc intensifie son verrouillage militaire et médiatique sur le Sahara occidental occupé.

De son côté, l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (Isacom) a exprimé sa profonde préoccupation face à ces restrictions, dénonçant le mépris fla-



grant du Maroc pour le droit international et les mécanismes des Nations unies. Elle

a affirmé que ces pratiques répressives prouvent, une fois de plus, la volonté du régime marocain de se soustraire à ses obligations légales en matière de respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international.

VOITURES DE LUXE :

HAALAND ACHÈTE LA PORSCHE LA PLUS CHÈRE DU MONDE



Le prodige norvégien de Manchester City, Erling Haaland, a récemment fait l'acquisition de la voiture Porsche la plus chère au monde, dans le cadre de son plaisir grandissant pour les voitures de luxe, en utilisant son salaire mirobolant.

En effet, Haaland, qui a un contrat lucratif

avec le club anglais, a décidé de commencer à dépenser une partie de ses revenus considérables en achetant des véhicules haut de gamme. Parmi ses achats les plus notables figure une Porsche 911 GT3, d'une valeur de 200 000 livres sterling, équipée d'un moteur puissant de 500 à 520 chevaux, ainsi que d'un design audacieux et d'un intérieur sportif et raffiné.

Le joueur a également été vu au volant d'une autre Porsche, un modèle orange estimé à 192 000 livres sterling, faisant d'elle la deuxième voiture Porsche la plus chère actuellement disponible sur le marché.

En plus de ses achats automobiles, Haaland a investi dans une maison luxueuse dans la région de Cheshire, avec un manoir de six chambres, évalué à plusieurs millions de livres sterling.

Avec un contrat récemment signé avec Manchester City pour une durée de neuf ans et demi, Haaland voit son salaire hebdomadaire augmenter considérablement pour atteindre la somme de 865 000 livres sterling. Ces acquisitions témoignent de la réussite fulgurante du jeune attaquant, qui ne cesse de se distinguer sur et en dehors des terrains.

OUM EL-BOUAGHI :

3 personnes décèdent par asphyxie au monoxyde de carbone à Ain M'lila

L'inhalation de monoxyde carbone provenant d'un appareil de chauffage a causé, hier, le décès de 3 jeunes gens dans la commune d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi), selon un communiqué de la direction de la Protection civile.

«Les éléments de la Protection civile sont intervenus à 22 h 40 à la cité Ghorab-H'mida, dans la commune d'Ain M'lila, à la suite d'un accident provoqué, dans un domicile de cette cité, par l'inhalation de monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage», souligne le document.

L'accident a causé la mort de 3 personnes de sexe masculin, âgées de 10 à 18 ans, ajoute le communiqué, précisant que les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital Slimane -Amirat d'Ain M'lila.

UN TALENT ALGÉRIEN CÉLÉBRÉ :

Tebboune félicite Yasmina Khadra pour son prix littéraire

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité hier, l'écrivain algérien Mohamed Moullessehou, dit Yasmina Khadra, lauréat d'un Prix littéraire mondial en Espagne.

«Au vaillant fils de l'Algérie, Mohamed Moullessehou, dit Yasmina Khadra...félicitations pour ce Prix qui vous a été décerné par l'Espagne, pays ami, et qui honore, une fois de plus, votre grand talent de romancier. Félicitations à la culture algérienne. Je vous souhaite davantage de succès», a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.